

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00220 Numéro SIREN : 417 954 740 Nom ou dénomination : 6TM GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2021 sous le numéro de dépôt 13101



Société d'expertise comptable

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SAS 6TM GROUP

RUE DU BOIS DE SOEUVRES

35770 VERN SUR SEICHE

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTES ANNUELS

Bilan

comptes certifiés conformes

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	24 361	19 503	4 858	9 804
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	252 114	122 047	130 067	108 457
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	135 562	79 657	55 905	58 996
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 194		24 194	24 131
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	436 231	221 207	215 024	201 388
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 478 539	4 259	1 474 280	1 152 936
Fournisseurs débiteurs	4 670		4 670	
Personnel	187		187	
Etat, Impôts sur les bénéfices	52 345		52 345	39 936
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	61 184		61 184	17 649
Autres créances	6 233		6 233	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 600
Valeurs mobilières de placement				150 000
Disponibilités	92 439		92 439	240 409
Charges constatées d'avance	13 879		13 879	2 287
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 709 475	4 259	1 705 216	1 606 818
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 145 707	225 466	1 920 241	1 808 206

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 524	1 524
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	136	136
Report à nouveau	652 651	589 685
Résultat de l'exercice	88 794	132 966
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	759 106	740 312
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	197 174	230 462
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	197 174	230 462
Emprunts et dettes financières diverses	1 162	1 917
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 717	65 991
<i>Personnel</i>	155 260	222 543
<i>Organismes sociaux</i>	136 786	196 952
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	309 596	251 997
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	31 564	31 053
Dettes fiscales et sociales	633 207	702 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	47 875	66 980
TOTAL DETTES	1 161 135	1 067 894
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 920 241	1 808 206

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6TM GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 920 241 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 88 794 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28) , modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 37 451 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Faits caractéristiques

Le 30 juin 2018 les associés de la société 6TM ont décidé de transformer la SARL en SAS (société par action simplifiée).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	221 475	55 000		276 475
Immobilisations incorporelles	221 475	55 000		276 475
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	23 062			23 062
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 279	34 783	17 562	112 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	118 342	34 783	17 562	135 562
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	24 131	63		24 194
Immobilisations financières	24 131	63		24 194
ACTIF IMMOBILISE	363 948	89 846	17 562	436 231

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	55 000	34 783	63	89 846
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	55 000	34 783	63	89 846
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		17 562		17 562
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		17 562		17 562

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	103 214	38 336		141 550
Immobilisations incorporelles	103 214	38 336		141 550
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 689	2 883		6 571
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 657	21 368	3 939	73 085
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	59 345	24 250	3 939	79 657
ACTIF IMMOBILISE	162 559	62 586	3 939	221 207

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 641 230 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	24 194		24 194
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 478 539	1 478 539	
Autres	124 618	124 618	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 879	13 879	
Total	1 641 230	1 617 036	24 194
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	64 875
RABAIS REMISES RISTOUR. A OBTENIR	4 670
Total	69 544

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Le Capital social d'un montant de 16 000,00 euros est décomposé initialement en 1 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Suite à la transformation de la société en SAS le 30 juin 2018, les associés ont décidé de diviser par 16 la valeur nominale de chaque action et de la fixer à un euro.

Chaque associé recevant ainsi 16 actions nouvelles pour une ancienne.

Le capital d'un montant de 16 000 euros est ainsi divisé en 16 000 actions de un euro chacune.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 161 135 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	197 174	67 964	129 210	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 162	1 162		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 717	281 717		
Dettes fiscales et sociales	632 985	632 985		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	222	222		
Produits constatés d'avance	47 875	47 875		
Total	1 161 135	1 031 925	129 210	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 288			
(**) Dont envers les associés	222			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	18 564
CONGES A PAYER	81 907
PRIMES A PAYER	42 760
PRIMES INTERESSEMENT	30 593
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	32 763
ORGANISMES SOCIAUX CAP	11 250
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	31 342
Total	249 178

Détail des produits et des charges

du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
---------------------------------------	---------------------------------------

Produits à recevoir :

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Créances clients et comptes rattachés

CLIENTS-FACT. A ETABLIR

64 875 124 742

64 875 124 742

Autres créances

RABAIS REMISES RISTOUR. A OBTENIR

4 670

4 670

Disponibilités

INTERETS COURUS A RECEVOIR

235

235

Total des produits à recevoir

69 544

124 977

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTAT.D'AVANCE

13 879

2 287

13 879

2 287

Total des charges constatées d'avance

13 879

2 287

Charges à payer :

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

Emprunts et dettes financières divers

INTERETS COURUS SUR PRET

754

754

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

FOURNIS.FACT.NON PARVENUE

18 564

34 691

18 564

34 691

Dettes fiscales et sociales

CONGES A PAYER

81 907

96 543

PRIMES A PAYER

42 760

80 000

PRIMES INTERESSEMENT

30 593

45 660

ORG.SOC. CH./CONGES PAYES

32 763

45 086

ORGANISMES SOCIAUX CAP

11 250

45 932

ETAT AUTRES CHARGES A PAYER

31 342

31 053

230 615

344 275

Total des charges à payer

249 178

379 720

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATÉES D'AVANCE

47 875

66 980

47 875

66 980

Total des produits constatés d'avance

47 875

66 980

6TM GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 16 000,00 €
Siège social : 11, Rue du Bois de Soeuvres – La Palmeraie
35770 VERN-SUR-SEICHE
RCS RENNES n°417.954.740

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 19 JUIN 2019

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019)

LE DIX-NEUF JUIN (19/06)

A 09 H 00

Au siège social

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les décisions prises à titre ordinaire, décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice, faisant ressortir un bénéfice de 88 794,14 € (quatre-vingt-huit mille sept cent quatre-vingt-quatorze euros et quatorze centimes), augmenté du « Report à nouveau » créditeur, ainsi qu'il suit :

- Prélèvement sur le bénéfice de l'exercice de la somme de 75,51 euros, en vue de son affectation au poste « Réserve légale » ; après cette affectation, le poste « Réserve légale » sera doté à hauteur de 10% du montant actuel du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.232-10 du Code de commerce ;
- Le solde du bénéfice, soit la somme de 88 718,63 euros, en totalité à titre de dividendes aux associés ;
- Par prélèvement sur le solde créditeur du poste « Report à nouveau », la somme de 131 281,37 euros ; après affectation de ce résultat, le poste « Report à nouveau » présente un solde créditeur de 521 369,68 euros ;
- Soit un dividende brut global aux associés de 220 000 euros (représentant un dividende brut par action de 13,75 euros).

MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES EXERCICES ANTERIEURS

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle les distributions de dividendes intervenues au cours des trois (3) précédents exercices sociaux, à savoir :



Exercices	Dividende distribué	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (personnes physiques)
31.12.2015	70 000 €	3.430 €
31.12.2016	50 000 €	2 450 €
31.12.2017	70 000 €	3 430 €

En tout état de cause, les associés personnes physiques bénéficiaires sont informés que le dividende perçu (le cas échéant) est soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale au taux de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option par le contribuable personne physique pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu (I.R) Il est également précisé que cette option dudit contribuable pour l'impôt sur le revenu, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée

☒ à l'unanimité ou parvoix pour, voix contre,voix d'abstention

Certifié exact, le Président :

Monsieur Stéphane TREMIER,

